

Le pronom « On » comme un marqueur polyphonique dans l'Editorial du Quotidien d'Oran. The pronoun *On* as a polyphonic marker in the Editorial of the Daily Oran.

CHERNOUHI Ahmed ^{1*}, SAYAD Abdelkader ²

¹ Doctorant, Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem, Algérie
Chercheur permanent, Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, CRASC
Oran, ahmedchernouhi@gmail.com

² Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem, Algérie, sayadaek@yahoo.fr

Date de soumission 30/07/2021 Date d'acceptation 18/04/ 2024 Date de publication 30/04/2024

Résumé:

Cet article tente de problématiser la manifestation du pronom « on » comme un procédé polyphonique dans le discours de la presse écrite algérienne francophone, notamment celui de l'éditorial du Quotidien d'Oran. La polyphonie ou la pluralité des voix est assurément présente dans la presse écrite algérienne comme une stratégie discursive et argumentative. Elle permet au journaliste de construire son dispositif énonciatif, exprimer des propos et défendre des opinions tout en gardant sa posture d'objectivité afin de répondre aux critères d'efficacité de son énonciation et respecter les normes déontologiques du journalisme. Dans l'énonciation journalistique, les marqueurs polyphoniques permettent en tout état de cause, d'exprimer implicitement des points de vue subjectifs d'une finalité persuasive et servant à la fiabilité de l'argumentation. L'objectif fondamental de cette étude est de déceler et examiner les différentes occurrences de l'usage du pronom « on » dans les extraits des editoriaux retenus et montrer comment l'éditorialiste emploie ce pronom comme une entité polyphonique qui est censée renvoyer à plusieurs instances énonciatives dans son discours.

Mots clés: Editorial ; polyphonie ; locuteur ; On-polyphonique ; êtres discursifs.

Abstract:

This article try to problematize the manifestation of the pronoun *On* as a polyphonic process in the discourse of the French-speaking Algerian written press, in particular that of the Editorial of The Daily Oran. The Polyphony or the plurality of voices is undoubtedly present in the Algerian written press as a discursive and argumentative strategy which allows the journalist to build his enunciative device, express comments and defend opinions while keeping his posture of objectivity in order to meet the criteria of the efficiency of his enunciation and respect the ethical standards of journalism. In journalistic enunciation, polyphonic markers allow in any case to implicitly express subjective points of view of a

* L'auteur l'expéditeur.

persuasive finality and serving to the reliability of the argumentation. The fundamental objective of this study is to detect and examine the different occurrences of the use of the pronoun *on* in the extracts of the editorials selected and to show how the editorialist uses this pronoun as a polyphonic entity which is supposed to refer to several enunciative instances in his speech.

Keywords: Editorial ; polyphony ; speaker ; *On*-polyphonic ; discursive being.

Introduction

Dans l'énonciation journalistique, le journaliste-locuteur change constamment d'attitude et de positionnement ; il peut exprimer ses propres points de vue et ses opinions d'une manière directe lorsqu'il prend position et il prend en charge complètement son dire.

Par ailleurs, ce journaliste peut prendre distance et se substituer en constituant des séquences impersonnelles, de modalisations ou en mettant en œuvre le pronom indéfini « on » servant à la construction discursive de l'identité du journaliste-scripteur et à la mise en scène de sa voix et celles d'autres instances présentes dans le discours.

Dans ce travail, nous mettons en évidence l'emploi systématique du pronom « on » comme une entité indéfinie et un marqueur polyphonique dans l'éditorial du Quotidien d'Oran. En effet, la présence récurrente du « on » dans les éditoriaux semble pertinente et nécessite une observation, une analyse et un décryptage afin de déterminer son rôle dans les articles sélectionnés.

Dans ce sens, nous tenterons de caractériser les différents usages du pronom « on », cerner ses occurrences, examiner sa fréquence et appréhender son fonctionnement dans les éditoriaux de notre corpus d'étude. A ce titre, notre étude s'articule autour des questions suivantes :

-A quelle(s) instance(s) énonciative(s) renvoie le pronom « on » dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran ?

-Quel est son apport dans l'énonciation de l'éditorial ?

-Quel est son impact sur la formation discursive de ce genre journalistique ?

1. L'éditorial du Quotidien d'Oran

Cet article figure en bas de la page vingt-quatre du Quotidien d'Oran (dernière page du journal), il porte souvent le titre générique « éditorial » et repérable par un encadré. L'éditorial du Quotidien d'Oran se présente d'une manière distincte ; il est distingué du reste des rubriques du journal, sa typographie est en gras, écrite parfois en italique, son format graphique est « *disposé fréquemment sur deux, voire trois colonnes* » (Maurice, 2000, p. 94).

Ce statut correspond à une stratégie de communication préconisée par l'équipe de rédaction du Quotidien afin de faire de l'éditorial un article journalistique appartenant à la ligne des articles les plus lus et les plus remarquables dans l'espace médiatique francophone en Algérie.

A l'évidence, ce genre de rédaction journalistique s'articule comme un article court, parfois partiellement long. Il dispose d'un style de rédaction rigoureux et d'un langage soutenu, destiné à une communauté précise (l'élite de la société). Dans cet article,

l'éditorialiste véhicule des opinions et des propos en guise de commentaire des sujets et des événements profonds et d'actualité.

Or, le dispositif énonciatif mis en œuvre dans l'éditorial implique une stratégie d'*hétérogénéité énonciative*¹ véhiculée par la mise en scène de diverses voix outre celle de l'éditorialiste. A ce niveau, l'éditorial demeure un « *article ... engageant l'éditeur, ... et prenant position, en mêlant engagement passionnel et argumentation classique, sur un sujet de quelque importance ...* » (Dubied & Lits, 1997, p. 52).

1.1. Le corpus

Les éditoriaux que nous avons retenus dans notre corpus d'étude constituent un contexte particulier qui s'étale du début du mois de mars jusqu'au mois d'avril 2014. Ce contexte est marqué par des événements politiques, sociaux et économiques d'ampleur, en l'occurrence : les élections présidentielles d'avril 2014 en Algérie, le mouvement social en Algérie, le conflit russo-ukrainien, ... etc.

2. La polyphonie

La polyphonie est un phénomène linguistique omniprésent dans toute production langagière. En analyse du discours, la notion de polyphonie signifie « *le fait qu'un texte (ou un énoncé) véhicule non seulement le point de vue de son auteur, mais aussi plusieurs autres points de vue (Pdv), pris en charge par différents sujets* » (Sayad, 2011, p. 231).

La conception polyphonique a connu un essor sur les plans théorique et méthodologique à travers les études réalisées par Michael Bakhtine et Oswald Ducrot au cours des années 70 et 80. En effet, l'émergence du phénomène de la polyphonie dans le discours fait allusion à une hétérogénéité énonciative remarquable.

Selon Ducrot (1984), tout énoncé constitue des indices des *protagonistes* de son énonciation. En d'autres termes, il s'agit des éléments syntaxiques, lexico-sémantiques et rhétoriques mis en œuvre par le locuteur dans son énonciation, nous citons : les modalisateurs, les adjectifs subjectifs, les pronoms personnels de la première personne du singulier (je) et du pluriel (nous), les pronoms possessifs de la première personne du singulier (ma, mon, mes) et du pluriel (notre, nos) et de même, le pronom indéfini « on » l'objet principal de cet article.

2.1. Approches polyphoniques du discours journalistique

Dans cette étude, nous évoquons une série sélective des travaux sur la manifestation de la polyphonie dans le discours : les premières esquisses théoriques de Ducrot (1984), Carel et Ducrot (2009) dans le cadre de la linguistique énonciative, et qui portent sur l'émergence du phénomène polyphonique dans l'énonciation.

Selon Ducrot (1984), la polyphonie manifeste dans *le système de la langue*. La méthode polyphonique s'appuie donc sur l'analyse des composantes linguistiques associées à la polyphonie au niveau des énoncés du discours.

Quant à la présence du pronom « on » comme un procédé polyphonique dans le discours, nous nous appuyons sur des travaux effectués respectivement par Fiala (1983) sur les valeurs du « on » dans l'énonciation, Blanche-Benveniste (1987), (2003) qui propose des modèles d'analyse du pronom « on », Rabatel (2001) sur les références du « on » dans l'énonciation, Anscombe (2005) qui considère le pronom « on » comme référant à une instance énonciative ayant plusieurs indications dans le discours.

Enfin, les recherches de Fløttum, Jonasson et Norén (2007), Norén (2009) sur le statut du pronom « on » dans l'énonciation et dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique *La ScaPoLine*.

2.2. La polyphonie dans la presse écrite algérienne : l'exemple de l'éditorial du Quotidien d'Oran

La polyphonie est un phénomène très répandu dans les articles de presse écrite algérienne, notamment ceux qui appartiennent au pôle énonciatif « implication-commentaire », à savoir le genre de l'éditorial. Dans cette logique, Roulet et *al.* qualifient le phénomène de polyphonie comme « *le fait que le discours fait intervenir plusieurs voix* » (1985, p. 69).

A ce propos, l'éditorialiste en tant que responsable de l'énonciation ; peut présenter ces voix d'une manière explicite ou implicite qui dépend du choix de la stratégie énonciative à mettre en place. Il est censé ainsi associer les propos d'autrui à sa propre voix ou les détacher complètement de son dire.

Dès lors, l'étude de la polyphonie dans l'énonciation journalistique consiste à « *montrer comment l'énoncé signal dans son énonciation la superposition de plusieurs voix* » (Ducrot, 1984, p. 183). De plus, au cœur de l'acte de communication journalistique, le locuteur-journaliste rapporte le dire (propos et points de vue) d'autrui (lecteurs, personnalités publiques, hommes politiques, responsables, ... etc.).

De cette manière, il exprime dans son discours des opinions, des propos et des points de vue qui ne sont pas les siens, autrement dit ; il construit une double énonciation qui implique la mise en scène d'un dire attribué à des instances énonciatives virtuelles.

D'emblée, nous pouvons parler de polyphonie dans l'éditorial du Quotidien d'Oran lorsque ce dernier présente d'une manière ou d'une autre, un discours forgé par la voix de l'éditorialiste et des voix multiples implicites ou explicites affiliées aux énonciateurs (des êtres discursifs virtuels).

Grosso modo, la polyphonie dans les éditoriaux se situe au niveau des énoncés dans lesquels l'éditorialiste prend distance et il met en scène un ou des énonciateurs auxquels les points de vue sont attribués.

3. Le pronom « on » dans le discours médiatique

Le locuteur-journaliste est omniprésent dans son discours. Il s'énonce de manière permanente au sein de son énonciation, aussitôt, son positionnement est lié à la visée de son article et au dispositif énonciatif mis en œuvre par lui. Dans cette optique, il peut apparaître clairement dans son énonciation à travers l'emploi du pronom de la première personne du singulier (je) qui est incontestablement une marque de subjectivité dans le discours médiatique et des pronoms possessifs (mon, ma, mes) qui sont des signes d'implication du locuteur.

Il peut même, prendre distance ou se substituer et se dissimuler derrière ses propos présentés à travers l'usage du pronom indéfini « on » qui peut être associé aux énonciateurs ou à un tiers parlant. Dans ce cadre, Lee affirme que la manifestation du « on » dans l'énonciation correspond à « *... une façon de déguisement du locuteur* » (2003, p. 60).

Sur le plan grammatical, le pronom indéfini « on » peut renvoyer, par son utilisation dans l'énonciation journalistique, à d'autres catégories de pronoms personnels. Des théoriciens considèrent le « on » comme un morphème *autonome* et d'une identité *indéterminée*. D'ailleurs, « *Ce pronom, qui ne porte aucune marque spécifique de personne, se définit alors comme susceptible de se substituer à tous les autres pronoms personnels* » (Dubois & al., 1994, p. 111).

Le « on » - par convention - employé comme un pronom indéfini qui manifeste dans le discours de la presse écrite en tant qu'une entité ayant « *une référence à des personnes indéterminées* » (Maingueneau, 1999, p. 26). De cela, Maingueneau précise que l'utilisation du pronom « on » dans le discours médiatique peut renvoyer à la troisième personne du singulier (il, elle) qui implique des traces d'une instance énonciative indéterminée.

Par ailleurs, le « on » peut référer à d'autres instances énonciatives manifestées dans le discours qui dépendent du contexte général des sujets abordés. Il est donc censé correspondre à d'autres pronoms personnels de genres et de nombres confondus, à l'instar de : je, nous, tu, vous, ils/elles/eux, ... etc., et qui peuvent être identifiables à partir de l'analyse énonciative du discours en question. Dans cette intention,

Ce morphème, pronom indéfini de personne issu de homo, constitue l'expression la plus effacée de la référence personnelle. Il instaure une classe aléatoire, destinée à être remplie à loisir, et dont l'intention dénotative n'est perceptible que par un travail interprétatif sur le contexte. (Adam & Bonhomme, 2012, p. 47)

Dans cette même lignée, Berrendonner atteste que :

... ce ON majuscule Il s'agit pour moi d'un signifié susceptible de renvoyer déictiquement à n'importe quel ensemble d'individus parlants, de manière parfaitement indéterminée. Il s'ensuit que ce ON sera souvent compris, contrastivement, comme renvoyant à une autre instance de parole que celle qui est responsable de l'actualisation de l'énoncé ; mais ceci n'est nullement nécessaire : ON peut inclure, aussi bien que ne pas inclure, le locuteur et/ou le destinataire, et ceci reste affaire de conjecture: les contours de l'opinion publique sont toujours moins nets que ceux des individus (1981, p. 42)

De son côté, Charaudeau dans son ouvrage intitulé *Grammaire du sens et de l'expression* paru en 1992, identifie trois catégories auxquelles renvoie le « on », selon ce chercheur, ce pronom peut renvoyer à « *quelqu'un, tiers unique* », à une instance non identifiée dans le discours. Il peut être associé de même, à un « *tiers multiple* » ; plusieurs personnes impliquées implicitement dans le dire et dont les indices peuvent être repérés à travers la visée du locuteur et le contexte de l'énonciation.

En outre, le « on » peut dénoter un agencement avec le locuteur, en d'autres termes, ce dernier s'associe avec le pronom « on » qui constitue un nous d'un « locuteur multiple » et qui implique selon Charaudeau « *... locuteur + interlocuteur(s), locuteur + tiers, locuteur + interlocuteur(s) + tiers, ou locuteur + autre (s) locuteur(s).* » (1992, pp. 129-130).

4. Le pronom « on » dans l'éditorial du Quotidien d'Oran

Il est important de noter que le « je » du journaliste est quasiment absent dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran. L'éditorialiste marque sa présence et son implication dans

son discours à travers le pronom indéfini « on » qui se présente comme un substitut du « je » de cette instance énonciative. De ce fait, le pronom « on » est massivement employé dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran.

D'une manière générale, la présence du « on » dans l'éditorial dénote la voix de l'éditorialiste ou une voix virtuelle extérieure du discours. Ses propos et ses opinions sont conventionnellement associés à une instance individuelle ; à un groupe d'individus ou à une communauté donnée qui peuvent être déterminés à travers l'appréhension des indices énonciatifs manifestés dans le discours.

De ce point de vue, l'éditorialiste afin de perfectionner la visée persuasive de son discours, il exprime ses opinions et ses propos personnels implicitement par le biais du pronom « on », qui est conjugué dans la plupart des cas au présent de l'indicatif avec des verbes de parole, de croyance, d'opinion, ... etc. Au sens de Moirand, l'éditorial constitue « *une troisième voix entre deux positions antagonistes* » (2007, p. 142), ce qui est propre à une situation de communication argumentative. Dans cette même perspective, il convient de dire que le pronom « on » est issu

D'une grande polyvalence ; sa référence varie selon la manière dont il est mobilisé à l'intérieur d'un processus énonciatif particulier. Selon les contextes, il peut s'interpréter comme référant à l'énonciateur, au co-énonciateur, au couple énonciateurs + co-énonciateurs, à la non-personne, que ce soit un individu, un groupe ou un ensemble flou « les gens ». (Maingueneau, 2005, p. 110)

4.1. « On » locuteur-journaliste (l'éditorialiste)

Il y a lieu de rappeler que les éditoriaux du Quotidien d'Oran sont marqués par l'absence du pronom « je », aussitôt, cette absence n'exclut pas la visée subjective des articles. Soit l'énoncé suivant :

C'était la seule chose qui intéressait le régime, l'assurance qu'Ali Benflis aille jusqu'au bout de l'opération. Il est, ainsi que l'on a noté ici (voir le Quotidien d'Oran du 4 mars dernier), le candidat du « service minimum », celui dont le pic d'importance s'arrête au moment de la fermeture des bureaux de vote. (Editorial, 21/04/2014)

Dans cet extrait, l'éditorialiste met en scène un pronom « on » qui se substitue à un « je » du locuteur. Il dissimule ce « je » de subjectivité et le remplace par un « on » à valeur indéfinie et de « *déguisement* » afin de cacher sa propre voix derrière ce pronom qui est attribué à lui seul en tant que constructeur de l'énonciation et responsable des points de vue exprimés. Ce faisant, le « on » dénote dans ce cas la « *désignation autique de celui qui parle : c'est le nom propre du locuteur* » (Benveniste, 1974, p. 200).

L'éditorialiste, en assertant : « Il est, ainsi que l'on a noté ici (voir le Quotidien d'Oran du 4 mars dernier), le candidat du « service minimum » ... » montre clairement que le pronom « on » lui revient étant donné que sa signature figure dans l'article du 04 mars 2014. Du même coup, il est locuteur-scripteur et responsable de l'énonciation dans cet éditorial. De fait, à partir du pronom « on » ce journaliste met en œuvre une stratégie discursive lui permettant de maintenir explicitement son statut d'objectivité ; conformément aux principes

déontologiques du métier du journalisme. D'emblée, rapporter ses propres opinions d'une manière implicite.

4.2. « On » locuteur-énonciateur + une communauté déterminée (les co-énonciateurs)

A Alger, les partisans de la « stabilité » sont satisfaits, la colère qui s'est exprimée à place Audin - reflet fugace d'une grande sidération nationale - ne va pas changer la donne. La machine continuera à fonctionner, Ali Benflis et les autres seront là pour assurer le service électoral minimum. Pour le reste, **on** le sait, n'est-ce pas, l'Algérie est un pays à part où rien n'arrive. Surtout pas de ce qui arrive aux autres. (Editorial, 02/03/2014)

Dans l'extrait cité *supra*, l'éditorialiste se sert du pronom « on » dans le but de s'associer à la communauté des lecteurs. Il fusionne ainsi le « je » du locuteur-journaliste avec un nous qui renvoie aux lecteurs, ou même aux citoyens algériens en général. Il s'agit d'un « on » « *identitaire* » (Lee, 2003, p. 60), qui représente le lien opéré entre le journaliste et ses compatriotes lecteurs. En gros, un « on » inclusif duquel l'éditorialiste fait en sorte qu'il est porte-parole de son lectorat, de même, du peuple algérien.

Dans ce même sens, l'éditorialiste sollicite l'adhésion des lecteurs à ses propos à travers la séquence « On le sait, n'est-ce pas ... », cette dernière sert à confirmer qu'il existe un rapport de complicité énonciative entre l'éditorialiste et ses lecteurs. A ce sujet, le journaliste tente d'adresser un message à la communauté des lecteurs sous forme de : moi, vous. Nous sommes tous des citoyens algériens, et cette affaire relative aux élections nous concerne tous.

4.3. « On » communauté déterminée + Nous *adversaire*

On nous le confirme, l'Algérie a un ambassadeur à Kiev, capitale d'une Ukraine en voie de décomposition. **Notre** diplomate, selon les usages universels du moins, doit normalement rédiger des rapports sur les développements en cours, sur ce que pensent ses collègues diplomates des autres pays, sur les forces en action-réaction dans ce pays. Et plus, si **notre** représentant a accès à des sources moins ouvertes. De quoi édifier sur la génération de crise produite à flux tendu par un système frappé d'impotence, comme un arbre desséché, qui ne porte plus de fruits depuis longtemps et qui peut tomber à tout moment. Et si, comme **on** le suppose, **notre** diplomate le transmet, son rapport est-il lu à Alger au-delà du bureaucrate des Affaires étrangères chargé des enregistrements et de l'archivage ? (Editorial, 02/03/2014)

Dans ce passage d'éditorial, nous constatons que le pronom « on » renvoie à une voix énonciative externe du discours, celle du gouvernement algérien. Elle correspond alors au pronom personnel il. A ce propos, il semble que le locuteur-journaliste manifeste une sorte d'ambiguïté à travers son recours au pronom « on », qui lui permet de changer d'attitude énonciative dans son discours.

Désormais, il opère une transition d'une figure d'un « on » anonyme à une instance déterminée, celle de l'Etat algérien. Il s'agit d'un « on » de tiers parlant qui renvoie au gouvernement ou à l'administration algérienne. De plus, ce « on » est suivi du pronom nous incluant l'éditorialiste et ses lecteurs, et il peut même s'étaler à un tout le monde relatif aux citoyens algériens, accompagné de trois récurrences d'usage du pronom possessif notre.

De cette façon, l'éditorialiste met en scène un discours d'un *adversaire* dans son dire, celui des autorités algériennes. Il s'agit selon Fiala, d'un « on » de l'« *adversaire* » (1983, p. 206), en réalité, « ... *l'autre dans les éditoriaux est d'abord un adversaire* » (1983, p. 205).

Or, l'emploi du « on » par l'éditorialiste implique de dresser des propos opposés à d'autres qui sont rapportés dans le discours. Cette stratégie permet à l'éditorialiste de développer le statut commentaire et critique de son énonciation médiatique en attribuant ce « on » à un tiers parlant.

4.4. « On » exclusif communauté déterminée (Ils/Eux) vs « On » inclusif (locuteur + co-énonciateurs)

Le discours sur la stabilité prend une tournure grotesque chez les défenseurs du quatrième mandat de Bouteflika. Ceux qui sont en charge de la campagne sont entrés dans une surenchère déplaisante sur le thème de la stabilité et donc des « menaces » qui pèsent sur le pays. **On** invente même des déclarations de responsables étrangers qui évoquent de sombres plans de déstabilisation pour donner du « contenu » à une déformation dangereusement politicienne de la notion de stabilité. Or, **on** sait que les agences de presse n'auraient jamais occulté de tels propos s'ils avaient vraiment existé. (Editorial, 11/03/2014)

Dans cette scénographie énonciative, l'éditorialiste met en scène deux pronoms « on », qui se présentent respectivement de la manière suivante :

4.4.1. « On » exclusif communauté déterminée (Ils/Eux)

Dans ce passage, « **On** invente même des déclarations de responsables étrangers ... », le pronom « on » renvoie à la troisième personne du pluriel ils, une communauté déterminée qui indique *ceux qui sont à la charge de campagne électorale de Bouteflika*. L'éditorialiste met en scène un « on » qui se substitue à un ensemble de personnes (ils). Ce « on » renvoie inévitablement à plusieurs voix (membres de l'équipe de la campagne électorale) superposées dans cette séquence énonciative en même temps, il s'agit bien d'un effet de polyphonie manifesté. Dans ce sens, « *On renvoie toujours à un ensemble de personnes, conçu non comme l'addition de personnalités distinctes, mais comme une masse indénombrable* » (Leeman, 1991, p. 108)

En outre, l'utilisation du « on » qui dissimule le pronom personnel (ils), consiste à mettre en scène un tiers parlant (les co-animateurs de la campagne électorale), conforme à la stratégie persuasive et argumentative de l'éditorial. A ce titre, « *un discours argumentatif se place toujours par rapport à un contre-discours effectif ou virtuel ...* » (Moeschler, 1990, p. 47).

4.4.2. « On » inclusif locuteur + co-énonciateurs (les lecteurs)

Dans cet extrait « Or, **on** sait que les agences de presse n'auraient jamais occulté de tels propos s'ils avaient vraiment existé. », l'éditorialiste met en œuvre un « on » inclusif, qui implique le journaliste-scripteur (l'éditorialiste) et la communauté des lecteurs, déployé même au peuple algérien. Dans cette intention, l'éditorialiste rattache ce « on » à un nous afin d'amener ses lecteurs, voir même les citoyens algériens à soutenir ses propos en leur offrant le statut de co-énonciateurs et d'être discursifs complices, « ... *dans cette situation, "on" est*

un indéfini co-référent au [locuteur] anonyme comme au lecteur, invité à partager la position d'un observateur anonyme » (Rabatel, 2001, p. 31).

En somme, l'éditorialiste met en scène deux « on » résolument contradictoires, l'un exclusif et l'autre inclusif ; ayant références à deux instances énonciatives adversaires. Il s'agit à la suite de Fiala, d'un « on » du « "mauvais autre" » (1983, p. 205), aussi « ... péjorant, minorant, dépréciatif, on désigne allusivement l'autre comme source d'erreur, comme coupable » (1983, p. 206).

En employant le nous et le « on » « *adversaire* » dans le même énoncé journalistique, l'éditorialiste opère une disjonction entre ses propres opinions et celles d'autrui en prenant distance. Dans cette logique, Fiala souligne que

Ce ON entre néanmoins en opposition tranchée avec nous. L'adversaire visé, non explicitement désigné et évidemment identifiable dans un contexte plus large. ... Très souvent ainsi, dans l'éditorial politique, ce on sert à distinguer soit le gouvernement en place, soit les parties adversaires. (1983, p. 206)

Ce « on » muni du pronom nous permet également à l'éditorialiste de construire dans son appareil énonciatif à visée argumentative un « *effet d'objectivité* ... » (Koren, 1996, p. 78).

4.5. « On » personne déterminée (Tu/Vous)

Que M. Sellal se croit « trahi » par une chaîne de télévision « amie » qui couvrirait tout de lui, y compris ses mauvaises blagues, ne change rien à la chose. Quand on exerce une haute fonction dans l'Etat, on doit, en toute circonstance, mesurer la portée de ce que l'on dit. A plus forte raison quand on est le porte-voix d'une candidature qui est en train de diviser même les organisations du régime. (Editorial, 17/03/2014)

Dans cet énoncé, nous constatons quatre récurrences du pronom « on », qui renvoient manifestement à une même instance, externe du discours mise en scène par l'éditorialiste qui lui offre un statut d'allocutaire auquel le message de l'énoncé est adressé.

L'éditorialiste en assertant :

Quand on exerce une haute fonction dans l'Etat, on doit, en toute circonstance, mesurer la portée de ce que l'on dit. A plus forte raison quand on est le porte-voix d'une candidature qui est en train de diviser même les organisations du régime. (Editorial, 17/03/2014)

Il s'adresse directement à un vous, pronom de la deuxième personne du pluriel qui renvoie à l'instance énonciative Abdelmalek Sellal.

Il s'agit d'un « on » de l'être à part qui

Se rapproche, sans s'y confondre, d'un vous accusateur, avec pourtant un effet de brouillage de la relation intersubjective dans la mesure où il glisse vers une troisième personne tenue à distance : le mépris l'emporte sur la violence de l'affrontement direct nous-vous. (Fiala, 1983, p. 206)

L'éditorialiste se sert du pronom « on » qui remplace un vous et tente de faire passer un message implicite à Abdelmalek Sellal, haut fonctionnaire d'Etat, directeur de campagne électorale et représentant d'un candidat aux élections présidentielles pour lui faire un rappel des règles éthiques. Par ce fait, il adresse un message de dénonciation aux dérapages verbaux

de Sellal et de non acceptation de ses propos délacés et de ce genre d'attitudes vis-à-vis des algériens lors des *meetings* électoraux, et qui ont créé des polémiques majeures dans les réseaux sociaux et même chez la classe politique algérienne.

Dans cet esprit, par le biais du pronom « on » l'éditorialiste met en œuvre une stratégie discursive ; lui permettant de livrer des propos subjectifs implicites à l'allocataire tout en maintenant son positionnement d'objectivité et de non-implication au dire.

4.6. « On » deux communautés déterminées : Nous vs Ils

« Si en Algérie on ne vote pas pour ne plus recevoir de baffes de la part du pouvoir, en France on ne vote plus que pour en donner à ceux qui sont en place. » (Editorial, 02/04/2014). Dans ce passage, l'éditorialiste met en scène deux pronoms « on » distinctement opposés, l'un renvoie à un « nous » inclusif, l'autre dénote un ils, qui implique une communauté à part entière et externe du discours.

4.6.1. « On » inclusif locuteur + co-énonciateurs

Dans l'énoncé « Si en Algérie on ne vote pas pour ne plus recevoir de baffes de la part du pouvoir ... », l'éditorialiste emploie un « on » inclusif qui se substitue à deux entités énonciatives auxquelles le journaliste instaure un lien de complémentarité et de complicité. Il s'agit en fait, d'un « je » du journaliste-locuteur, promoteur de l'énonciation associé à un nous du peuple algérien, une coréférence entre un « je » de l'éditorialiste et un nous d'un groupe déterminé, les algériens d'une manière générale.

En outre, l'éditorialiste étant un citoyen algérien s'implique dans cette communauté déterminée, celle du peuple algérien en livrant des propos et des opinions subjectifs qui concernent le dispositif électoral en Algérie.

4.6.2. « On » exclusif communauté déterminée (Ils / peuple français)

Dans cet énoncé « ... en France on ne vote plus que pour en donner à ceux qui sont en place. », le journaliste en employant un « on » exclusif fait allusion à une instance externe du discours, celle du peuple français et qui convient au pronom personnel ils.

Par ailleurs, l'éditorialiste à travers l'usage double du pronom « on » tente d'opérer une comparaison entre les deux systèmes électoraux respectivement en Algérie et en France. Du même fait, l'emploi du premier « on » inclusif relatif à un nous « *identitaire* » (Lee, 2003, p. 60), celui d'un « je » du journaliste et d'un nous du peuple algérien, permet à l'éditorialiste de se placer comme un locuteur-source de l'information et des points de vue et en même temps porte-parole des citoyens algériens dans son discours.

Quant au deuxième « on », il est décidément à référence exclusive, attribué dans l'énoncé cité *supra* au pronom personnel ils, troisième personne du pluriel qui indique la communauté des citoyens français.

En gros, ces deux occurrences du pronom « on », permettent à l'éditorialiste d'opérer un jeu d'effet polyphonique relatif à une hétérogénéité énonciative axée sur une subjectivité implicite et déguisée par un « on » servant à la visée persuasive et la stratégie argumentative de l'article éditorial.

5. Discussion synthétique

Dans l'éditorial du Quotidien d'Oran, la manifestation du pronom « on » est inhérente à la coexistence des voix discursives multiples. Autrement dit, ce pronom fait allusion à un

« je » du locuteur-énonciateur (l'éditorialiste) ou à une voix non définie qui renvoie à autrui. Il peut également indiquer la présence des voix qui ne sont pas liées à des êtres physiques, mais elles appartiennent à des instances virtuelles ; des êtres discursifs mis en scène par le journaliste.

De facto, l'emploi du pronom « on » par l'éditorialiste instaure un dédoublement de voix discursives et « ... peut faire apparaître des voix qui ne sont pas celle d'un locuteur » (Ducrot, 1984, p. 204). En général, l'émergence de la polyphonie dans les éditoriaux peut, entre autres être « ... assimilée à un certain ON, à une voix collective, à l'intérieur de laquelle le locuteur est lui-même rangé » (Ducrot, 1984, p. 231).

Conclusion

En guise de conclusion, il y a lieu de noter que le pronom « on » change incontestablement de statut dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran, il instaure des effets d'hétérogénéité énonciative relative au phénomène de la polyphonie. De fait, de multiples voix énonciatives manifestent et se superposent dans le discours de l'éditorial.

L'éditorialiste se sert du pronom « on » dans son énonciation dans le but de maintenir sa posture d'objectivité dans son dire en mettant en scène des êtres discursifs internes ou externes du discours qui expriment des opinions et des points de vue outre les siens. Dans cet esprit, nous avons constaté que le « on » employé dans les éditoriaux du Quotidien d'Oran renvoie fréquemment au journaliste-locuteur et énonciateur, aux co-énonciateurs (les lecteurs, une personnalité politique, des communautés déterminées, ... etc.) ou à des instances indéfinies.

Cette étude nous a permis de voir comment le pronom « on » est susceptible de dénoter diverses instances énonciatives dans l'éditorial. Dans cette mesure, le « on » est censé être un marqueur polyphonique par excellence dans les éditoriaux étudiés. Il peut se substituer à n'importe quel pronom personnel, tout en offrant à l'éditorialiste la possibilité d'instaurer dans son dire un jeu polyphonique lui servant à alterner sa propre voix avec des voix énonciatives mises en scène par lui dans son discours. *En fine*, le pronom « on » assume un rôle fondamental dans la visée persuasive et la stratégie discursive et argumentative de l'éditorial.

Bibliographie

- Adam, J. M., & Bonhomme, M. (2012). *L'argumentation publicitaire : Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*. Paris: Armand Colin (Coll. Coursus).
- Anscombe, J. C. (2005). « Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages ». *Dialogisme et polyphonie*, pp. 75-94.
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris: Gallimard.
- Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris: Minit (Coll. Propositions).
- Blanche-Benveniste, C. (1987). « Le pronom on : propositions pour une analyse ». *Les Cahiers de Fontenay*(3), pp. 15-30.
- Blanche-Benveniste, C. (2003). « Le double jeu du pronom on ». *La syntaxe raisonnée*, pp. 43-56.
- Carel, M., & Ducrot, O. (2009). « Mise au point sur la polyphonie ». *Langue française*(164), pp. 33-43.

- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette Education.
- Dubied, A., & Lits, M. (1997). « L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ? ». *Pratique*(94), pp. 49-61.
- Dubois, J., & al., e. (1994). *Dictionnaire De Linguistique Et Des Sciences Du Langage*. Paris: Larousse.
- Ducrot, O. (1984). *Le Dire et le Dit*. Paris: Minuit.
- Fiala, P. (1983). *Langages xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980): discours institutionnels et langage quotidien. Langages xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980) : la médiatisation des conflits*. Lausanne : CEDIPS.
- Fløttum, K., Jonasson, K., & Norén, C. (2007). *On – pronom à facettes*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Koren, R. (1996). *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*. Paris: L'Harmattan.
- Lee, N. S. (2003). *Identité Langagière Du Genre : Analyse Du Discours Editorial*. Paris: L'Harmattan (Coll. Espaces discursifs).
- Leeman, D. (1991). « On thème ». *Linguisticae Investigationes*, 15/(1), pp. 101-113.
- Maingueneau, D. (1999). *L'énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette.
- Maingueneau, D. (2005). *Analyser les textes de communication*. Paris: Armand Colin (Coll. Lettres sup.).
- Maurice, A. (2000). « Le point de vue de l'utilisateur sur les genres journalistiques. L'exemple de l'éditorial ». *Revue étude de lettres*(3-4), pp. 91-100.
- Moeschler, J. (1990). *Argumentation et conversation : Eléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris: Didier (Coll. Langue et apprentissage des langues).
- Moirand, S. (2007). *Le discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris: Presse Universitaire de France (Coll. Linguistique nouvelle).
- Norén, C. (2009). « La ScaPoLine appliquée sur corpus. L'exemple du pronom On ». *Langue française*(164), pp. 137-148.
- Rabatel, A. (2001). « La valeur de on pronom indéfini / pronom personnel dans les perceptions représentées ». *L'information grammaticale*(88), pp. 28-32.
- Roulet, E., & al. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne: Peter Lang (Collection Sciences pour la Communication).
- Saâdoune, M. (11/03/2014). Editorial. *Le Quotidien d'Oran*, 24.
- Saâdoune, M. (21/04/2014). Editorial. *Le Quotidien d'Oran*, 24.
- Sayad, A. (2011). *Les stratégies argumentatives dans la presse algérienne*. [Thèse de doctorat, Université d'Oran]. theses.univ-oran1.dz. <https://theses.univ-oran1.dz/document/42201120t.pdf>.
- Selim, K. (02/03/2014). Editorial. *Le Quotidien d'Oran*, 24.
- Selim, k. (02/04/2014). Editorial. *Le Quotidien d'Oran*, 24.
- Selim, K. (17/03/2014). Editorial. *Le Quoridien d'Oran*, 24.

Notes de fin de page

¹ Dans ses premières études fondatrices de la théorie de la polyphonie dans la linguistique de l'énonciation, Oswald Ducrot (1984) a identifié le phénomène de la polyphonie comme une forme d'hétérogénéité énonciative dans le discours. Dans cette même perspective, Kjersti Fløttum (1998b) a abordé dans son étude intitulée « *The editorial – a Heterogenous Genre* » la polyphonie comme un phénomène d'hétérogénéité énonciative dans le genre d'éditorial et qui se présente comme une des caractéristiques énonciatives de ce genre journalistique. Dans le cadre de la théorie scandinave de la polyphonie linguistique *la ScaPoLine*, Fløttum (2004) a évoqué la méthode de Jean-Michel Adam quant à l'hétérogénéité énonciative et qui consiste en l'examen des suites d'argumentation dans le discours.